



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21/04/2022

ATTRIBUTION DU LABEL « CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'INTÉRÊT NATIONAL » À NEUF STRUCTURES POUR LEUR PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EN FAVEUR DU SOUTIEN À LA CRÉATION, À LA PRODUCTION ET À LA DIFFUSION DES ARTS VISUELS CONTEMPORAINS

Le ministère de la Culture attribue le label « centre d'art contemporain d'intérêt national » à :

- CARMA, centre d'art et de recherche de Mana en Guyane ;
- Le Confort Moderne, centre d'art contemporain et scène des musiques actuelles de Poitiers, Nouvelle Aquitaine ;
- L'Abbaye Saint-André, centre d'art contemporain de Meymac, Nouvelle Aquitaine ;
- Le Centre de création contemporaine Olivier Debré (CCC OD), Tours, Centre-Val de Loire ;
- Les Tanneries, centre d'art contemporain de la commune d'Amilly, Centre-Val de Loire ;
- Diaphane, pôle photographique à Clermont de l'Oise, Hauts-de-France ;
- Le Centre photographique Rouen Normandie - CPRN, Normandie ;
- Le Centre rhénan d'art contemporain (CRAC) Alsace, à Altkirch, Grand Est ;
- La Collection Lambert en Avignon, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce label vient reconnaître l'excellence du travail conduit par ces structures et leurs équipes, distinguer le soutien affirmé des centres d'art à la scène artistique française et internationale, la qualité de leur accompagnement des artistes dans la construction de leur parcours et de leur notoriété, et la mise en œuvre d'actions novatrices de transmission au bénéfice d'un large public.

Leurs projets artistiques et culturels font la part belle à l'expérimentation et à la recherche, à la liberté de création et à sa transmission.

Participant de la politique nationale de soutien à la création artistique, le programme des centres d'art contemporain d'intérêt national joue un rôle essentiel pour l'accompagnement et la présence des artistes, et la diffusion de leurs œuvres au plan national, contribuant ainsi à l'aménagement et à la diversité artistique et culturelle des territoires.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr